



**SYNTHESE DU COMPTE-RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL DE L'UNIVERSITE
FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES**

du vendredi 27 janvier 2017

Rectorat

PRESENCES ET REPRESENTATIONS :

Président du CA

Philippe RAIMBAULT, Président de l'UFTMiP,

Représentants des établissements et organismes

Corinne MASCALA, Université Toulouse 1 Capitole

Daniel LACROIX, Université Toulouse Jean Jaurès

Jean-Pierre VINEL, Université Toulouse III – Paul Sabatier

Olivier SIMONIN, INP de Toulouse

Bertrand RAQUET, INSA de Toulouse

Olivier LESBRE, ISAE-SUPAERO

Christophe GIRAUD, CNRS DR Midi-Pyrénées

Pascale DELECLUSE, CNRS, excusée a donné procuration à C. Giraud

Personnalités qualifiées

Nadine ANTIPOT, MEDEF

Catherine PAULY, CGPME, excusée a donné procuration à O. Simonin

Anne-France LAIR, CFDT, excusée a donné procuration à Ronan Guivarch

Michel SOUMET, CGT, absent

Jean-Pierre VIALANEIX, Aerospace Valley, excusé a donné procuration à Hervé Ossard

Hervé OSSARD, Agri Sud Ouest innovation

Brigitte PRADIN, INU Champollion,

Marc HOUALLA, ENAC,

Emmanuel DELMOTTE, ENSFEA,

Olivier BROSSARD, IEP

Jean-Yves FOURQUET, ENIT

Monique REYRE, ENSA Toulouse

Alain SCHMITT, Mines Albi,

Isabelle CHMITELIN, ENVT,

Dominique LE QUEAU, ONERA, excusé a donné procuration à JP Vinel

Réjane LAVENAC, ENAC,

Sandrine VICTOR, INUC, excusée a donné procuration à Michèle Lalanne

Françoise BIR, CROUS

Représentants des Personnalités extérieures

Nadia PELLEFIGUE, CRLRMP

François CHOLLET, Toulouse Métropole,

Jean-Louis CHAUZY, CESER,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, excusée a donné procuration à JL Chauzy
Geneviève ISSON, Grand Tarbes, excusée
Claude ALBAGNAC, Rodez Agglomération, excusé a donné procuration à F. Chollet

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignants et chercheurs

Secteur 1 :

Xavier BIOY,
Adrien BLANCHET
Cécile CRESPIY,
Laurent GROSCLAUDE
Marie-Hélène MONSERIE, excusée a donné procuration à C. Mascala
Jocelyne SOURISSEAU

Secteur 2 :

Daniel BALOUP
Ophélie CARRERAS
Franck COCHOY,
Marie-Christine JAILLET,
Med Mohammed KECHIDI
Cécile MARY TROJANI, excusée

Secteur 3 :

Laurent BOUDOU, excusé
Claire CHAPLIER, excusé
Noëlie DAVEZAC
Eric CRUBEZY
Anne-Catherine PRATS
Marie-Gabrielle SURAUD, excusée a donné procuration à M. Kechidi

Secteur 4 :

Christophe CHASSOT
Ronan GUIVARCH
David KHAN, excusé
Michèle LALANNE
Marcel MONGEAU, excusé
Alexandre RIPOCHE, excusé

Représentants élus des personnels IATOSS

Cédric BEUCHER, secteur 1, absent
Patrick PIERA, secteur 1
Christine BORDAS, secteur 2
Fabienne DENUC, secteur 2
Eric DELEAGE, secteur 3, absent
Olivier HELIES, secteur 3
Philippe ANSON, secteur 4, absent
Patrick LABAT, secteur 4
Catherine GADON, UFTMiP
Clément VARENNE, UFTMiP,

Représentants élus des usagers

Adrien LIENARD, secteur 1
Emmanuelle ROMAT, secteur 1, excusée A. Lopez suppléante présente
Benjamin CUQ, secteur 2
Angéla LOPEZ, secteur 2
Anibal GIRON, secteur 3, excusé a donné procuration à A. Drouot
Sophie HERY, secteur 3,
Estelle COULANGE, secteur 4,
Gavin CROSMARIE, secteur 4,

Représentants des étudiants en formation doctorale

Arnaud SAURA ZIEGELMYER,
Guillaume BROUQUIERES, absent

Membres du Conseil d'Administration avec voix consultative

Hélène BERNARD, Rectrice, Chancelière des Universités,
Bruno SIMON, Agent Comptable de l'UFTMiP, excusé
Mireille VIGNOLLES conseillère de la rectrice et Sabine FOULON Directrice de l'Enseignement Supérieur auprès de la Rectrice

Invités permanents sans voix délibérative

Philippe HAERTEL, DGS de l'UFTMiP
Christelle FARENC, Directrice du DFVE
Laurent GROSCLAUDE, Directeur du DREI
Christian LAURENT, Directeur du DRDV
Jean SALANOVA, VP Numérique

Invités occasionnels sans voix délibérative

Armelle BARELLI, INSERM,
François BONVALET, TBS, excusé
Gilbert CASAMATTA, IRT St Exupéry, excusé
Anne DALLANT, Isdat
Louis De MONTETY, ICAM, excusé
Pierre DUFRESNE, SATT,
Eric JOURNAUX, CREPS, excusé
Marc PIRCHER, CNES, excusé
Michèle MARIN, INRA
Florence MORINEAU, IRD
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD
Boris FINOT, Service Logistique de l'UFTMiP, excusé
Josiane NOVELLA, Direction des affaires financières de l'UFTMiP, excusée
Nicole RICARD, Service numérique de l'UFTMiP, excusée
Béatrice QUEULIN, Services des ressources humaines de l'UFTMiP
Sonia V. ROSE, Directrice de la MUFM, excusée
René-Marc WILLEMOT, Directeur du service immobilier et aménagements de l'UFTMiP, excusé
Colomba DUSSART, Service Affaires Générales et Juridiques - Pilotage de l'UFTMiP
Renaud ALBERT, DRDV

Point unique : Feuille de route à la construction de l'Université de Toulouse et à la reconquête de l'IDEX

Le représentant de la CGT s'exprime au nom des syndicats CGT FSU FAGE et UNEF qui s'étonnent du maintien de ce Conseil d'administration de l'UFTMiP alors que celui de l'UT2J n'a pu s'exprimer sur la feuille de route. Les élus ayant été avertis tard de la délocalisation du Conseil d'administration au rectorat dans un lieu fermé par le dispositif de Vigipirate, ils demandent le report du présent Conseil d'administration.

Le Président de l'UFTMiP considère qu'il y aurait obligation juridique que le conseil d'administration d'UT2J se prononce avant celui de l'UFTMiP s'il y avait eu des modifications des statuts ce qui n'est pas le cas en l'espèce. Compte tenu des délais auxquels nous sommes astreints et par égard pour les personnes qui se sont mobilisées, il n'est pas pertinent de déplacer ce conseil d'administration.

Quelques élus quittent la salle

Le Président d'UT2J précise que son établissement n'a pu donner sa position pour des raisons matérielles : son conseil d'administration a été empêché de se réunir indépendamment de sa volonté. Il ne s'agit donc pas d'une prise de position qui fait sens au vu de la situation d'aujourd'hui.

Le Président de l'UFTMiP présente la feuille de route. L'Université cible pluridisciplinaire se décline sous forme d'un établissement de statut dérogatoire se substituant à la COMUE avec comme membres l'UPS, UT2J, l'INPT et l'INSA ; ces derniers partagent le socle commun de compétences et vont un cran plus loin avec l'expérimentation de la centralisation des moyens financiers publics et la mise en commun partielle de la politique RH. Ce scénario est soutenu par les organismes de recherche nationaux présents sur le site (CNRS ONERA, Inserm, INRA, CNES et IRD) afin de renforcer l'excellence, la transdisciplinarité, soutenir tous les domaines émergents, l'innovation dans le cadre de la recherche fondamentale et appliquée jusqu'à la valorisation et renforcer la politique partenariale et l'internationalisation de l'Université de Toulouse. Les établissements bénéficient également d'un transfert de compétences de la COMUE. En effet, l'établissement expérimental va recueillir tous les éléments de politique de site, l'élaboration et la mise en œuvre du volet commun du contrat quinquennal, la mise en place de la politique de la vie étudiante (dont le schéma d'amélioration de la vie étudiante déjà évoquée dans les conseils d'administration précédents), la gestion des programmes de financement faisant l'objet d'accord avec l'Etat, les collectivités territoriales ou d'autres partenaires, la gestion de l'IDEX ou du plan Campus et diverses missions centrales et largement partagées par les membres de la COMUE.

La structuration se décline en deux cercles : à ce noyau dur, 4 autres établissements viennent en appui en partageant les compétences du socle commun et nous permettent de mieux identifier d'autres domaines d'excellence de l'Université de Toulouse qui peuvent être en connexion avec nos pôles de compétitivité. Avec l'ISAE, l'ENAC et de l'ONERA nous pouvons renforcer les liens avec l'aéronautique, l'espace et les systèmes embarqués, l'IRT, le pôle de compétitivité et d'autres domaines d'excellence de Toulouse et de la région ; il peut en être de même dans les domaines de la biotechnologie et de la santé humaine et animale : outre les apports de l'INSA, l'INPT, l'UPS, l'INRA et le CNRS, peuvent se joindre l'ENVT et les juristes et économistes d'UT1 qui travaillent sur ces domaines de santé et faire le lien avec d'autres pôles tels que Agri Sud-Ouest Innovation et CancerBiosanté.

L'ensemble bénéficiera d'une vraie visibilité et permet de tenir compte du rythme auquel les établissements veulent ou peuvent avancer.

Pour ce qui concerne la gouvernance, nous ne sommes pas encore dans la rédaction des statuts, mais il est envisagé un conseil d'administration plus réduit dans sa taille (une vingtaine de membres), un sénat académique de site de 50 à 60 membres composé de deux chambres (recherche/formation et vie étudiante), une volonté d'autonomiser la gouvernance de l'IDEX avec un VP IDEX (membre délibérant du conseil des membres) et un COPIL de l'IDEX disposant d'une autonomie de gestion par rapport aux autres instances tout en restant au sein de l'Université de Toulouse afin de tirer le site vers le haut.

Il est prévu la création d'un COS avec des personnalités extérieures venant du monde scientifique et socioéconomique pour donner des orientations notamment sur l'offre de formation. Il aura pour mission d'évaluer les stratégies de l'Université de Toulouse et celles déclinées dans l'IDEX pour une bonne adéquation entre elles.

Un poids différencié sera donné aux établissements membres de l'Université de Toulouse : les 4 membres du noyau dur auront une place au sein du conseil d'administration et pour les autres organes, ils seront ouverts aussi bien aux membres qu'aux établissements du second cercle.

Concernant l'IDEX lui-même, le CGI indique que le processus dans lequel nous sommes n'implique pas de présenter un nouveau dossier IDEX et nous devons tenir compte de ce que nous avons déjà déposé dans le passé puisque cela fait partie de notre parcours. Nous pouvons nous appuyer sur ce qui faisait le cœur de nos programmes scientifiques qui ont été peu mis en cause (Labex, chaires d'attractivité dont les modalités doivent être revues, équipements scientifiques, renforcement de la transdisciplinarité, Actions thématiques stratégiques et défis scientifiques transverses). Moyennant quelques aménagements pour corriger ce qui a été jugé insatisfaisant, dans les grandes lignes nous conservons le programme initial

Si nous obtenons le feu vert du CGI, il s'agira alors de mettre en œuvre assez rapidement des actions très concrètes de transfert de compétences pour montrer que l'engagement est réel.

Le calendrier reste prévisionnel car le cadre juridique dont nous avons besoin pour stabiliser les statuts d'un grand établissement n'existe pas encore, des réflexions poussées au MENESR et au CGI sont menées pour faire évoluer le cadre législatif. Le MENESR fait une analyse juridique de notre projet pour voir tout ce qui peut être déjà fait dans le cadre d'une expérimentation et agir sur les textes ce qui là aussi fait espérer une évolution législative relativement rapide.

Début février 2017 la feuille de route doit être validée par les instances des membres. A ce jour, les conseils d'administration de l'UPS, de l'INPT, de l'INSA, d'UT1C ont voté favorablement. L'ISAE n'a pas consulté de façon formelle son conseil d'administration mais une concertation a eu lieu entre l'école, le président de son conseil d'administration et sa tutelle (ministère de la défense) ; ils affirment être attachés à rester au cœur du dispositif et à poursuivre le projet de reconquête de l'IDEX.

Le comité technique d'UT2J s'est prononcé en majorité « contre » le 19/01 et une motion a été votée à l'unanimité exprimant son inquiétude concernant la perte de personnalité juridique de l'université et ses conséquences sur l'autonomie laissée à l'université, dénonçant les effets sur la démocratie universitaire au sein d'UT2J et regrettant le caractère irréversible du projet proposé ; son Conseil Académique s'est, quant à lui, prononcé favorablement ; il eut été raisonnable de penser que le conseil d'administration qui devait se réunir le mardi 24 janvier aurait voté pour dans les mêmes proportions mais les événements ont fait qu'il n'a pu se réunir.

Les établissements associés du second cercle ont également pris position (hors conseils d'administration) : l'ENVT s'est engagée par un courrier à défendre ce projet devant son conseil d'administration, ce dernier devant se réunir le 24/02 pour se prononcer sur cette feuille de route.

Quant à l'ENAC, elle a présenté le projet au personnel qui le soutient et il sera présenté au mois de mars à son conseil d'administration ; sa tutelle affirme qu'elle soutient pleinement ce projet.

Plusieurs courriers de soutien sont adressés au Président de l'UFTMiP ou en cours : le Conseil Régional Occitanie (sa représentante salue le projet présenté), le CESER (son représentant confirme son soutien), le Cercle d'Oc, le PDG de l'INRA, le PDG de l'IRD ; nous attendons le courrier de Toulouse Métropole (son représentant affirme son soutien), Airbus a proposé un courrier de soutien et le courrier de l'Inserm, du CNES, de l'ONERA et du CNRS sont en bonne voie de finalisation.

Un élu du SNPTES représentant les BIATSS propose la mise en place d'un observatoire RH pour travailler sur les pratiques RH. Cette proposition recueille l'approbation de plusieurs administrateurs et du Président.

Le Président précise que le vote porte aujourd'hui sur un avant-projet qui, à ce stade, ne peut avoir le niveau de détail de statuts. Les grandes lignes qui ont été données peuvent encore bouger. Nous devons déposer le dossier en février faute de quoi nous ne pourrions pas candidater sur l'IDEX. Si nous avons le feu vert, nous mettrons en place des groupes de travail techniques et politiques sur divers thèmes associant les personnels, les usagers et les doctorants.

Nous avons par ailleurs entendu les inquiétudes formulées ici ainsi que dans les établissements. Les groupes de travail et les établissements devront faire remonter les questions et s'approprier le projet.

Un administrateur issu des établissements associés renforcés s'étonne de ne pas retrouver une partie des associés dans les cercles et se demande si les autres seront intégrés dans les cercles et s'ils pourront bénéficier de l'IDEX ; le document complémentaire soumis au conseil d'administration lève ces craintes et donne une première réponse.

Le Président de l'UFTMiP souligne l'importance de cette intervention ; la rédaction établie en lien avec le CGI et le MENESR a conduit à ne pas intégrer des éléments de politique de site par crainte que cela noie le contexte vis-à-vis du jury IDEX. Pour indiquer que cette construction est portée ensemble, le texte sur la politique de site est soumis également au vote du conseil d'administration afin de donner une continuité et de l'ambition à la politique de site. Il a écrit à tous les directeurs des associés qui ne sont pas mentionnés dans la feuille de route pour leur demander un positionnement de leur établissement dans ce dispositif. Une porosité permettrait d'intégrer des membres entre le second cercle et le noyau dur et d'intégrer d'autres associés dans le second cercle.

L'ENSAT indique que son conseil d'administration soutient le projet et son adhésion dans le deuxième cercle. L'École des Mines d'Albi adhère également à la démarche de la feuille de route et apprécie le texte complémentaire ; elle affirme pouvoir trouver sa place dans le second cercle. L'IEP Toulouse entame les démarches de consultation de ses instances qui ne se sont pas encore prononcées mais d'ores et déjà il apporte son soutien à cette démarche de la feuille de route.

Le Président de l'UFTMiP indique que nous attendons la nouvelle réunion du conseil d'administration d'UT2J pour faire remonter le dossier au CGI.

Le président d'UT2J indique qu'en l'absence de position de son conseil d'administration qui ne s'est pas tenu, il ne peut pas prendre part au vote.

Le conseil d'administration procède au vote des deux délibérations :

1) Vote sur la feuille de route :

Le président propose de reprendre la délibération proposée dans les divers établissements en y ajoutant que le conseil d'administration décide de créer un observatoire RH. Voici le texte :

« Le Conseil d'Administration de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées valide la feuille de route du projet de construction de l'Université de Toulouse et de reconquête de l'Idex ci-jointe et mandate le Président de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées à poursuivre sa construction en concertation avec les personnels et en lien régulier avec les instances de l'établissement selon les jalons présentés.

Le Conseil d'Administration décide de la création d'un observatoire des questions des ressources humaines, intégrant des représentants des personnels BIATSS et des enseignants chercheurs, pour toute la période de construction de l'Université intégrée. »

Présents ou représentés : 63

Ne participe pas : 1 (Président d'UT2J)

Nombre total de votants : 62

Contre : 4 - Abstentions : 2 - **Pour : 56**

⇒ **La feuille de vote est approuvée**

2) Vote sur le texte relatif à la politique de site :

Présents ou représentés : 63

Ne participe pas : 0

Nombre total de votants : 63

Contre : 1 - Abstention : 1 - **Pour : 61**

⇒ **Le texte est approuvé**

**_*_*_

A Toulouse, le 1^{er} mars 2017

Le Président de l'UFTMIP



Philippe RAIMBAULT

